

Bibliothèque Gabrielle Roy
350, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 3B2
Téléphone : 418 641-6789
Courriel : courrier@bibliothequequebec.qc.ca

Att. Du ou des responsables des bibliothèques de la ville de Québec.

Objet : Vols et compensations dossier de Pierre Michaud (wsnomade.com)

Monsieur madame,

Je ne sais pas ce qui se passe dans les bibliothèques du Québec et cela me passe cent pieds par dessus la tête. Sans prétention je vais essayer poliment de vous faire comprendre certaines évidences. J'ai été volé a deux reprises dans les les bibliothèques de la ville de Québec. Un de ces vols s'est déroulé à l'intérieur du bâtiment (Aliette Marchand), l'autre vol a eu lieu a la bibliothèque Gabrielle Roy ou le vélo était visible du poste de garde. Dans les deux cas le ou les voleurs ont été filmés sur vidéo surveillance. Alors ! ma requête est très simple et comporte deux volets. Le premier est avant la poursuite contre la ville de Québec récupérer mon matériel pour hier, a défaut de le récupérer j'exige un dédommagement rapide pour l'achat d'un nouveau matériel que j'utilise dans le dossier d'enlèvement de mes enfants.

Les phrases qui ne font pas partie d'un discours intelligent.

- Nous ne sommes pas responsables
- Ce n'est pas a nous a faire ça
- Votre vélo n'était pas sur le support de la bibliothèque
- Ou quelques stupidités de genres sont exclus d'une communication avant procès basé sur le gros bon sens.

Vous êtes responsables de ces vols et si votre police ne fait rien cela n'est pas de mes affaires. Je ne tenterez pas de vous expliquer mon budget et le mal que ces voleurs lui font, je vais juste vous dire que je me suis privé pour ce matériel et que ma santé en a souffert. En guise de bonne fois je vous dit simplement que s'il n'y a pas règlement rapide les sanctions qui seront invoqué contre vous seront d'origine criminelle et sans pardon. Si ce texte n'est pas clair faite le analyser par vos avocats et je vous suggère fortement de prendre la bonne décision rapidement.

Je vous accorde une semaine pas plus pour soit recevoir mon matériel volé en bon état soit un dédommagement en conséquences des vols dans vos bibliothèques. Si vous avez besoin de lignes directrices pour l'évaluation du matériel de remplacement il me fera plaisir de vous les fournir rapidement. Vous pouvez me rejoindre rapidement en poste restante a Montmagny si des interrogations persistes.

Salutations distinguées,



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI, ce 25 février 2019



PVDQ0125022019PMI



25-02-2019